



**Green  
Sports  
Hub**  
Europe

**GREEN SPORTS HUB EUROPE  
- PLAN D'HERITAGE**

Co-funded by the  
Erasmus+ Programme  
of the European Union



# INTRODUCTION

## À PROPOS DU GREEN SPORTS HUB EUROPE

Le projet Green Sports Hub Europe (GSHE) a été lancé en février 2021 avec l'ambition de transformer le secteur du sport vers une pratique plus durable. Ce projet de trois ans, financé par le Programme Erasmus+ de l'Union européenne, définit quatre piliers principaux et une stratégie claire. Le projet vise à tester le potentiel du secteur du sport, en tant qu'industrie de premier plan et comme moteur vers le changement de comportement sociétal nécessaire pour faire du Green Deal européen une réalité en se concentrant sur les bonnes pratiques en matière de gouvernance. Ainsi les dirigeants auront accès aux connaissances et aux compétences nécessaires pour placer la durabilité environnementale au cœur de leur stratégie.

GSHE se destine à devenir un support aux organisations pour partager leurs connaissances et leurs bonnes pratiques, afin que ces dernières puissent apprendre les unes des autres et mettre en place les meilleures initiatives. En faisant appel à des experts, à l'écoute des besoins du secteur et en dotant les organisations sportives et leurs événements des outils nécessaires, les partenaires du projet cherchent à traduire les normes existantes sur la durabilité environnementale en actions concrètes, tout en visant pour que l'approche et les outils de la GSHE deviennent un élément central de la bonne gouvernance des organisations sportives.

### Le projet est coordonné par Surfrider Foundation Europe (France), avec le support des partenaires du projet dont :

- Association of Cities and Regions for the Sustainable Management of Resources (Belgique) ;
- Sports Confederation of Portugal (Portugal) ;
- ukactive (Royaume-Uni) ;
- Green Cycling Norway (Norvège) ;
- Comité Olympique de Slovénie (Slovénie) ;
- Confédération Européenne de Volleyball(Luxembourg) ;
- Rugby Europe (France) ;
- European Athletics Association (Confédération Helvétique) ;
- EUSA Institute (Slovénie).

#### OBJECTIF:

Créer une plateforme au niveau européen autour des questions liant sport et environnement pour aider le secteur sportif à identifier ses besoins et les actions potentielles à mettre en place pour un futur plus vert et plus durable.



# IO 7 – Plan d'héritage

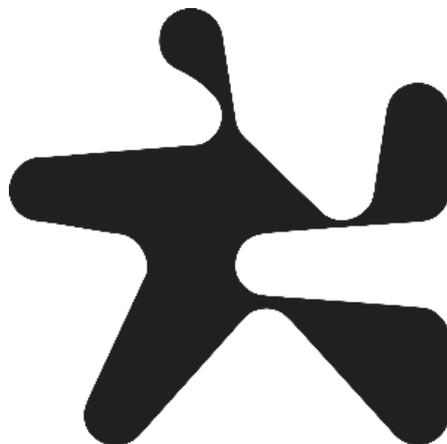
## PREAMBULE

---

Le projet Green Sports Hub Europe (GSHE) a été lancé en Janvier 2021 avec l'ambition de transformer le secteur du sport vers une pratique plus durable dans l'organisation et l'exécution de ses activités. Ce projet de trois ans, financé par le programme Erasmus+ de l'Union Européenne, a été conçu dans le but de créer une synergie entre les instances dirigeantes du sport et leurs homologues locaux, en illustrant les meilleures pratiques en matière de durabilité, les obstacles existants et les outils nécessaires aux organisations sportives pour mettre le changement environnemental au premier plan de leur stratégie.

Ensemble, les partenaires du projet ont créé le **Green Sports Hub Europe** avec une vision à long terme de créer une plateforme de collaboration et de partage des connaissances où toutes les parties prenantes sportives européennes peuvent évaluer leur impact environnemental et être mises au défi de réaliser des changements au niveau institutionnel et au-delà.

Notre plan de passation et d'héritage pour l'avenir du Green Sports Hub Europe est détaillé dans le présent document:



## VALEURS & PRINCIPES POUR LE CHANGEMENT

---

La mission du GSHE est de connecter, informer, renforcer les capacités du secteur sportif au sens large et l'inciter à mettre en œuvre des pratiques plus écologiques tout en partageant des valeurs sociales et environnementales communes. Actuellement le Green Deal européen est au centre de la stratégie 2020 - 2024 de la Commission Européenne, qui reflète directement les valeurs et les principes de la plateforme et du partenariat du GSHE pour contribuer à un avenir plus soutenable. Les valeurs et principes suivants sont identifiés comme des éléments clés de la raison d'être du GSHE d'encourager la sensibilisation environnementale et de favoriser le changement à travers la pratique du sport:

---

### VALEUR/PRINCIPE 1 = "PENSER ET FAIRE"

Encourager et mettre en œuvre les meilleures pratiques par le sport afin de préserver deux droits humains fondamentaux: le droit de pratiquer et le droit à un environnement sain.

---

### VALEUR/PRINCIPE 2 = PARTENARIAT COLLABORATIF

Le rôle du GSHE est de connecter, d'informer, de renforcer la capacité et d'encourager la communauté sportive à devenir plus soutenable et à partager des valeurs sociales et environnementales communes. Ensemble, ce partenariat collaboratif élève une voix commune auprès des décideurs locaux et internationaux pour préserver et régénérer notre environnement de la manière la plus respectueuse.

---

### VALEUR/PRINCIPE 3 = COMBLER L'ÉCART

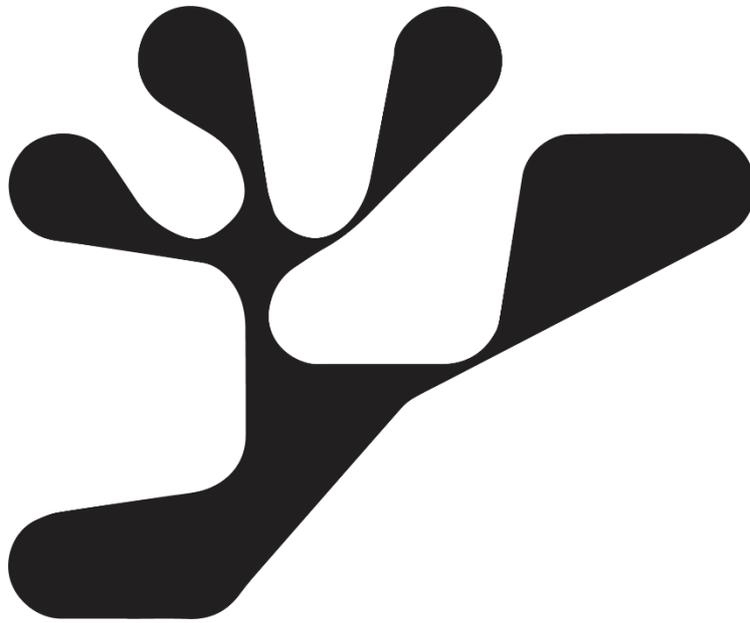
Le projet GSHE a été conçu pour rassembler un ensemble d'experts reconnus dans différents domaines afin de combler le fossé entre les parties prenantes du sport, les autorités publiques et les ONG environnementales, d'écouter les besoins du secteur et de doter les organisations sportives et leurs événements des outils nécessaires pour traduire les normes existantes en actions concrètes.

---

### VALEUR/PRINCIPE 4 = L'ENSEIGNEMENT AUX ORGANISATIONS SPORTIVES

Développer et promouvoir un outil d'auto-évaluation et des recommandations pour guider les organisations sportives dans leur cheminement d'une voie plus soutenable (indicateurs et outils introduits de manière accessible). Organiser des ateliers de renforcement des capacités pour un large éventail d'organisations sportives et fournir du matériel d'apprentissage en ligne accessible.

---



## ALIGNEMENT DES STATUTS - RECOMMANDATIONS

---

Des recommandations institutionnelles pour les organes directeurs sportifs afin d'aligner les statuts avec les actions du GSHE - par exemple : exigences de durabilité dans les accords d'organisation d'évènements, etc.

Des recommandations générales sur la manière dont les fédérations nationales devraient aborder la durabilité au sein de leurs organisations et dans le cadre de leur réglementation.

---

### RECOMMANDATION 1: GESTION DES ÉVÉNEMENTS

Mise en place d'un outil européen universel utilisé pour évaluer les impacts environnementaux des événements...

Inspirer les organisations sportives et les spectateurs et participants des événements sportifs à réduire leur impact sur l'environnement.

*EX: Les déplacements vers/depuis les évènements, les chaînes d'approvisionnement plus courtes et l'accent mis sur les ressources/économies locales, l'élimination des matériaux jetables et à usage unique...*

---

### RECOMMANDATION 2: Protection de l'environnement naturel

Consultation des organisations sportives en vue de l'élaboration de politiques publiques et de réglementations visant à éviter la pollution et/ou les impacts environnementaux (par exemple la qualité de l'eau, l'air extérieur/intérieur, le changement climatique) par la pratique du sport.

Recherche de moyens pour préparer les autorités nationales compétentes avec les ressources nécessaires pour analyser les impacts du changement climatique sur le sport afin de (a) conseiller la politique publique et la réglementation sur le changement climatique et (b) soutenir les écosystèmes sportifs les plus touchés à long terme, créer des stratégies de durabilité qui prévoient, s'adaptent et réduisent les effets du changement climatique.

Contrôler l'état des zones protégées et promouvoir des lignes directrices pertinentes en matière de préservation/protection de l'environnement dans les zones naturelles. Mettre l'accent sur la nécessité de disposer d'environnements sains pour favoriser un mode de vie de qualité grâce à des pratiques durables dans le domaine du sport.

---

### RECOMMANDATION 3: Gouvernance

Harmoniser les politiques publiques et les stratégies sportives nationales avec le cadre commun européen pour le sport vert, les objectifs de développement durable des Nations Unies et la stratégie de durabilité du CIO.

---

---

Consulter et impliquer les agences gouvernementales de passation de marchés et les participants de l'écosystème sportif afin de garantir le respect des critères environnementaux lors des manifestations sportives et de nommer des consultants légaux.

Communiquer et offrir des incitations aux fédérations/organisations sportives nationales et aux établissements d'enseignement qui intègrent la sensibilisation et l'éducation à la durabilité dans leurs programmes de développement et/ou de formation.

Maintenir l'engagement d'investir dans la durabilité et d'explorer les méthodes modernes qui enrichiront et favorisent la transition du secteur du sport vers des stratégies plus écologiques.

Exploiter le pouvoir des plateformes de communication et collaborer avec le secteur du sport pour créer des contenus et des actions de sensibilisation qui contribuent à la transition écologique de la société et lui sont bénéfiques.

---

#### RECOMMANDATION 4: Gestion des ressources

Renforcer l'intégration des impacts carbone mesurables et des facteurs environnementaux dans tous les événements sportifs et les organisations sportives.

Pousser les organisateurs d'événements et les organisations sportives à comprendre le sujet de la consommation des ressources (principalement l'eau et l'énergie), afin de les aider à réduire et, à terme, à éradiquer les déchets alimentaires et de recyclage par la pratique de la réutilisation des infrastructures des événements et des équipements sportifs.

---

#### RECOMMANDATION 5: Infrastructures

Chercher à intégrer les critères de responsabilité sociale et de durabilité des organisations dans le processus d'évaluation des financements publics, à tous les stades des manifestations et activités sportives : utilisation des installations, construction, rénovation et développement, et entretien...

Produire et fournir un accès à des événements et des installations sportives sûrs, inclusifs et durables pour les communautés en fonction de leurs besoins et de leurs objectifs.

---

#### RECOMMANDATION 6: Sélection de l'hôte et du lieu

Collaborer avec les organisateurs d'événements sportifs afin d'hériter de méthodes d'atténuation de l'impact environnemental de leurs événements.

---



## L'AVENIR DU GREEN SPORTS HUB EUROPE

---

L'avenir du Green Sports Hub repose sur une collaboration active entre les partenaires et le secteur du sport dans son ensemble. L'ambition collective d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre du Green Deal européen continuera à susciter des actions plus concrètes au sein du secteur du sport et à sensibiliser à l'importance et à la responsabilité d'améliorer nos stratégies de développement durable. Outre une mise en réseau active et des discussions transparentes, il existe de nombreuses méthodes et approches du sport vert que le Green Sports Hub vise à fournir à ses membres.

Pour rester pertinent et utile au secteur sportif européen, le partenariat GSHE a identifié plusieurs scénarios pour l'avenir du Hub afin de continuer à fournir des recommandations clé et des conseils à la communauté après la fin du financement de l'UE:

---

### 1 PARTAGE DES CONNAISSANCES/CAHIER DES CHARGES

Un centre d'inspiration en ligne pour faciliter le partage des connaissances, les possibilités de mise en réseau et une bibliothèque d'initiatives. Le hub sera une plateforme hébergeant des ressources actualisées et les meilleures pratiques pour mettre en œuvre la durabilité au niveau organisationnel/opérationnel et institutionnel. Dans ce scénario, tout le contenu et l'engagement au sein du hub seront offerts à ceux qui s'abonnent à la plateforme du hub. Diverses organisations sportives et pratiquant au sein de la communauté pourront disposer d'une plateforme numérique conviviale et librement accessible où ils pourront partager les meilleures pratiques, participer à des discussions ou à des programmes éducatifs, se mettre en réseau et recueillir des commentaires d'auto-évaluation sur leurs performances en matière de développement durable.

La partenariat GSHE a désigné les fondateurs comme principaux responsables de la gestion et de la maintenance de la page web de la plateforme GSHE d'un point de vue technique et du point de vue de la conception et de la mise en page du site web. Cela permettra d'assurer la maintenance et le filtrage cohérents du contenu au sein du hub. Au minimum, cela garantira un point de contact avec le partenariat GSHE.

---

### 2 CONSEIL (SOUTIEN CIBLÉ)

Le Green Sports Hub orientera les organisations sportives/le secteur sportif vers des experts en environnement en fonction de leurs besoins, pour un soutien plus personnalisé en dehors des outils généraux proposés en tant que ressource ouverte - ces services seront proposés à un prix différent de celui de l'adhésion standard. Cette structure de type conseil permettra de mettre en relation les agences/fournisseurs de services de développement durable avec les clients potentiels des organisations sportives au sein du hub. Cela renforcera la relation entre le Green Sports Hub et le



secteur sportif européen en créant une synergie dans la stratégie et en comblant le fossé entre les obstacles actuels à la durabilité et leurs équivalents en termes de solutions. En fin de compte, les services fournis aideront diverses organisations de toutes tailles à devenir plus responsables sur le plan du développement durable et probablement plus rentables à long terme.

Grâce à l'extension du Green Sports Hub en matière de conseil et de soutien ciblé, les décideurs politiques disposent également d'une vision transparente des obstacles actuels et des progrès réalisés en matière de durabilité dans le secteur du sport. Chaque membre du Hub devra enregistrer ses informations, y compris l'organisation affiliée (le cas échéant), avant d'accéder à la plateforme, et acceptera que ses coordonnées soient stockées dans une base de données d'utilisateurs sur le backend du GSHE.

Par conséquent, le scénario de conseil pour le GSHE peut offrir des opportunités aux organisations sportives et aux fournisseurs de services de durabilité de collaborer dans un effort de réduction de l'impact environnemental dans le sport.

---

### **3** OBSERVATION AU POSTE DE TRAVAIL/MOBILITÉ D'APPRENTISSAGE

L'adhésion sera encouragée parmi ceux qui ont le moins d'expérience en matière de durabilité du sport, de sorte que la plateforme du GSHE leur fournira les outils de renforcement des capacités et d'éducation nécessaires pour améliorer leur empreinte environnementale globale par le biais du sport. Les partenaires plus expérimentés au sein du consortium GSHE peuvent guider leurs parties prenantes à prendre part à certains de leurs programmes et les impliquer directement dans les processus/actions nécessaires pour devenir plus durables dans leurs opérations et la gestion sur site des événements sportifs (le cas échéant).

Le système d'observation au poste de travail permettra à ceux qui n'ont que peu ou pas d'expérience de bénéficier d'une aide directe et plus ciblée pour devenir plus durables. Ils auront accès à des opportunités de renforcement des capacités en étant invités à apprendre auprès d'organisations plus performantes en matière de durabilité et ayant une expérience globale plus importante. La mobilité d'apprentissage créée dans ce scénario facilitera des actions plus collaboratives en dehors du Green Sports Hub, tant au niveau national, européen et international.

---

### **4** CAMPAGNE

La campagne en faveur de la mission du GSHE peut être menée de différentes manières, l'une d'entre elles étant le programme des ambassadeurs, un scénario qui vise à mobiliser des individus ou des groupes pour défendre, promouvoir et mettre en œuvre des pratiques durables. Les étapes suivantes seront prises en compte pour créer ce programme :

- **Recrutement et formation**
- **Sensibilisation et éducation**
- **Mise en œuvre de pratiques durables**



- Engagement de la communauté
- Plaidoyer et influence politique
- Collaboration et mise en réseau

**Recrutement et formation :** Les ambassadeurs doivent être choisis en fonction de leur présence forte, positive et constante sur les médias sociaux et dans leur communauté/public. Les individus ou groupes sélectionnés doivent être des défenseurs positifs des missions et valeurs du projet GSHE, et être en mesure de communiquer clairement divers messages de durabilité au secteur du sport. Si nécessaire, les ambassadeurs sélectionnés recevront une formation.

**Sensibilisation et éducation :** L'objectif de chaque ambassadeur du programme sera de sensibiliser et d'éduquer le grand public aux stratégies sportives soutenables et aux actions de durabilité par le biais du sport. Idéalement, les ambassadeurs auront un public et/ou un lien direct avec le secteur du sport (clubs, fédérations, athlètes, entraîneurs, etc.). Cela permettra d'améliorer la liaison entre l'éducation au développement durable et les parties prenantes les plus pertinentes dans toutes les communautés européennes.

**Mise en œuvre de pratiques durables :** Les ambassadeurs utiliseront leurs plateformes et leur réseau pour promouvoir les pratiques durables mises en œuvre et les références à des outils ou ressources utiles sur le Green Sports Hub. Quelle que soit l'ampleur de ces pratiques, toutes les actions concrètes entreprises peuvent être promues afin d'inspirer d'autres organisations sportives, des instances dirigeantes du sport ou des individus à poursuivre une meilleure durabilité. La mise en œuvre peut être suivie du début à la fin, donnant à la communauté sportive une vision claire des étapes et des méthodes requises pour reproduire de telles pratiques.

**Engagement de la communauté :** Naturellement, les ambassadeurs doivent impliquer la communauté dans leurs actions et leur objectif/message global pour avoir l'impact le plus positif possible. Les ambassadeurs peuvent communiquer sur des événements, des discussions, des initiatives de RSE, des services, des concours, des cadeaux, des jeux, etc. qui peuvent bénéficier au secteur du sport et à des communautés plus larges à travers l'Europe. En plus de s'engager par le biais de plateformes numériques, l'ambassadeur doit rester actif en participant à des événements, des formations, des réunions, des conférences, etc. où il peut développer son réseau et s'engager directement avec la communauté en personne.

**Plaidoyer et influence politique :** Certains ambassadeurs seront sélectionnés sur la base de leurs connaissances étendues et/ou de leur intérêt pour la politique de durabilité, et de leur volonté d'utiliser leur réseau pour transmettre des messages connexes. Ils encourageront et favoriseront les changements positifs au niveau institutionnel tout en restant accessibles à ceux qui ont moins de connaissances sur le sujet. Ils peuvent servir d'"intermédiaire" entre le secteur sportif en général et les instances dirigeantes sportives et/ou les décideurs et les responsables politiques européens. Avec des ambassadeurs des politiques sportives vertes en Europe, le Hub représentera clairement ses missions et ses valeurs au-delà de la plateforme du Hub et fera prendre

conscience de la manière dont les différentes parties prenantes peuvent être mises au défi et contribuer à un avenir plus vert dans le sport européen.

**Collaboration et mise en réseau :** Comme pour l'engagement communautaire ci-dessus, le programme des ambassadeurs étendra la collaboration et la mise en réseau en dehors du Hub. Les ambassadeurs, par leur engagement auprès de la communauté en ligne et publique, ont la capacité de mettre en relation les organisations/individus ayant peu d'expérience en matière de durabilité avec ceux qui ont un niveau plus avancé ou "expert". En outre, les ambassadeurs peuvent servir de liaison entre les fournisseurs de services de développement durable approuvés par le partenariat GSHE et les parties prenantes qui ont besoin de ces services.

## ENGAGEMENT DE PARTENARIAT – ACTIONS CONCRETES

Afin de garantir le meilleur transfert de connaissances possible et l'héritage des pratiques sportives vertes, le partenariat du projet GSHE s'est engagé à mettre en place des actions et des stratégies concrètes dans le but d'améliorer la durabilité par le biais des activités sportives et de la gouvernance. Chaque partenaire du projet continuera à souligner l'importance de la sensibilisation à l'environnement parmi toutes les parties prenantes et à mettre en œuvre des initiatives de durabilité après la fin du financement du programme Erasmus+ de l'Union européenne.

En poursuivant ces objectifs, l'héritage du Green Sports Hub Europe inspirera d'autres changements dans le secteur du sport et offrira davantage d'opportunités de renforcement des capacités aux organisations sportives, qu'elles soient grandes ou petites.

---

### 1 CONDITION 1 : ADHÉRER AU MOUVEMENT GSHE

Tous les résultats et ressources créés à partir du Hub seront librement accessibles à toute organisation ou personne intéressée. En échange de l'accès au Hub, l'utilisateur acceptera de signer l'engagement GSHE, de collecter une note d'auto-évaluation et de créer un plan d'action concret pour au moins l'un des thèmes du module : Gestion des événements, Environnement naturel, Gouvernance, Gestion des ressources, Installations, ou Sélection de l'hôte/du lieu. Ces utilisateurs devront ensuite compléter et partager un rapport après 12 mois d'actions de durabilité réalisées et fournir un retour d'information sur les résultats. Cela permettra d'avoir une vision réaliste des méthodes et stratégies les plus efficaces et les plus faciles à mettre en œuvre pour les organisations sportives, en particulier pour les plus petites d'entre elles.

Pour un soutien et des services de consultation plus approfondis, les utilisateurs auront la possibilité de payer une redevance (abonnement mensuel/annuel) pour accéder aux experts et/ou aux organisations qui peuvent leur offrir des conseils plus personnalisés pour la mise en œuvre de pratiques de développement durable. Les frais accumulés peuvent être utilisés pour réinvestir dans la plateforme Hub, par exemple pour

maintenir une interface moderne et conviviale avec des outils fonctionnels et un contenu actualisé.

---

## 2 CONDITION 2: PARTAGE DES CONNAISSANCES

L'un des principaux engagements de l'ensemble des partenaires est d'utiliser la plateforme GSHE comme un outil de partage des connaissances. En plus d'héberger les résultats et les ressources du GSHE produits au cours du programme Erasmus+ de l'Union européenne, la plateforme devrait être un outil qui accumule au fil du temps une bibliothèque ou un livre de jeux rempli de meilleures pratiques et de conseils de la part des leaders en matière de durabilité dans le secteur du sport. Par conséquent, la plateforme GSHE mettra en lumière les stratégies et les méthodes utilisées à la fois dans les petites et les grandes organisations.

Dans un environnement de partage des connaissances sur le Hub, les utilisateurs auront un accès libre aux discussions/commentaires et aux informations sur la stratégie et les actions de durabilité. Le partenariat GSHE aura également la possibilité d'orienter ses différentes parties prenantes vers les meilleures pratiques, les références ou les outils nécessaires pour atteindre certains objectifs en matière de développement durable. En permettant un partage des connaissances basé sur le Green Sports Hub, les utilisateurs peuvent aussi facilement identifier d'autres organisations dans leur région comme candidats à une collaboration potentielle en dehors du Hub. Cela renforcera leurs réseaux nationaux et créera une communauté ouverte pour ceux qui cherchent à améliorer leur marque environnementale.

---

## 3 CONDITION 3: VISIBILITÉ DES INITIATIVES

Chaque organisation au sein du GSHE publiera et promouvra son implication dans l'initiative sur ses plateformes numériques afin d'en maximiser la visibilité. Outre la désignation d'une "page" ou d'un "post" faisant référence à l'initiative du GSHE, les partenaires chercheront des moyens d'engager leurs parties prenantes et leurs audiences numériques avec des nouvelles sur le sport vert et des informations actualisées liées aux outils et/ou à l'héritage du projet.

Les membres du GSHE peuvent facilement diriger leurs parties prenantes individuelles vers la communauté du Hub et les impliquer dans tout programme éducatif, participation ou plan d'action publié sur la plateforme. Pour suivre ces opportunités, les membres du GSHE ou du Comité de pilotage peuvent convenir de se réunir en fonction des besoins pour échanger des connaissances actualisées/des tendances en matière de durabilité et des événements/formations. Chaque partenaire doit accepter de maintenir l'héritage du projet aussi visible que possible en assurant le suivi de ses actions sportives vertes et en partageant tout communiqué de presse pertinent sur les progrès accomplis. L'image de marque du projet GSHE doit être incluse dans tout post, article ou page de plateforme pertinent. À cette fin, un kit standardisé contenant du

matériel promotionnel devrait être fourni aux organisations afin de garantir une image de marque cohérente sur les différentes plateformes et de faciliter la promotion.

Pour renforcer l'impact de l'échange de connaissances et la visibilité du Green Sports Hub, le partenariat peut organiser un événement annuel sur place comprenant plusieurs<sup>1</sup> webinaires, discussions de groupe, sessions de groupe de travail, etc. où les participants peuvent travailler en réseau et apprendre comment devenir plus durable par le biais du sport. L'événement sera ouvert au public pour que les participants puissent s'inscrire, tandis que tous les participants devront couvrir leurs propres frais. Un tel événement permettrait également aux décideurs politiques régionaux/locaux et aux instances dirigeantes du sport de participer et d'obtenir des informations en direct de l'industrie du sport.

---

## 4 CONDITION 4: GOUVERNANCE

Le GSHE sera enregistré en tant qu'organisation à but non lucratif poursuivant la mission de connecter, d'informer, de renforcer les capacités et d'engager la communauté sportive au sens large à devenir plus écologique et à partager des valeurs sociales et environnementales communes. La GSHE s'efforcera de créer des alliances avec d'autres parties prenantes, en explorant des partenariats avec des organisations sportives internationales, des ONG et des entités axées sur le développement durable.

Voici les principaux organes institutionnels du GSHE :

### 1. Assemblée Générale

La plus haute autorité du GSHE sera l'assemblée générale formée par tous les membres du pôle. Les membres auront le droit de vote et pourront participer aux décisions stratégiques clés.

### 2. Conseil d'administration

Le conseil d'administration est un groupe de personnes chargées de superviser les activités de l'organisation et de veiller à ce qu'elle remplisse sa mission. Les membres du conseil d'administration sont des bénévoles et peuvent inclure des personnes ayant une expertise dans divers domaines, tels que le droit, la finance et le secteur en rapport avec la mission de la GSHE.

### 3. Comités

Des comités peuvent être créés pour se concentrer sur des domaines spécifiques tels que les finances, la collecte de fonds, la gouvernance ou le développement de programmes. Les comités permettent d'impliquer les membres du conseil d'administration, le personnel et parfois des experts externes dans des discussions plus approfondies et des processus de prise de décision.

### 4. Financement

Afin de soutenir les opérations et de réaliser la mission, le GSHE est autorisé à rechercher des financements par les moyens suivants :

---

<sup>1</sup> à définir par le consortium

1. Subventions et fondations
2. Parrainages et partenariats d'entreprises
3. Cotisations des membres
4. Contributions des bénévoles
5. Dons VIK
6. Manifestations de collecte de fonds

Le projet GSHE a pour ambition d'accompagner les structures sportives dans une démarche plus responsable et durable. Pour être en accord avec ses objectifs, le projet GSHE et aucun de ses dérivés ne peuvent être financés par une entreprise ou une structure de financement dont les actions pourraient avoir un impact environnemental, climatique ou social. Toute opportunité de financement doit être signalée au conseil d'administration du GSHE et soumise à validation.



*©2021. GSHE. All rights reserved. No part of this document may be reproduced or distributed in any form or by any means, without express written permission. Any unauthorized reprint, commercial copying, selling, transmitting, or use of this material is forbidden and will constitute an infringement of copyright. This project has been funded with support from the European Commission. This publication reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.*